

**POUR LA RECONNAISSANCE DES DH, D3S ET DS,
POUR LE RESPECT DE NOTRE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL,
POUR DES ÉLUS DE PROXIMITÉ ET PROCHES DE VOUS,
AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, VOTEZ SMPS !**

LE SMPS PORTE LA VOIX DE TOUS LES DIRECTEURS !

Le SMPS est le seul syndicat à représenter exclusivement et en totale indépendance l'ensemble de la ligne managériale de la FPH. Il se réclame d'un syndicalisme moderne fondé sur la crédibilité, sur la volonté constante d'être constructif et sur la proximité. Notre réseau d'élus nationaux et régionaux, qui sont des managers en poste, œuvre à la défense individuelle et l'accompagnement des collègues à toutes les étapes de leur carrière.

Avec des candidats de toutes les générations, de toutes les régions et de tous les modes d'exercice, chaque directeur trouve au SMPS l'interlocuteur proche de lui en région, à la délégation nationale, en Métropole et en Outre- Mer.

Jamais les Directeurs de la FPH n'ont été aussi éprouvés !

Les collègues nous font unanimement état de la dégradation de leurs conditions d'exercice et de la multiplication des injonctions paradoxales.

Notre quotidien se résume en effet trop souvent à être pris en étau entre sauvegarde des services publics et respect de règles de rémunérations dépassées. Il est de surcroît miné par la complexité réglementaire, devenue étouffante, et la remise en cause permanente dans nos métiers et dans nos compétences. S'ajoutent également la persistance du contexte de pénurie médicale et paramédicale ainsi qu'une politique budgétaire trop contraignante, faisant craindre le retour des PRE.

Les transformations profondes de la gouvernance au gré du développement des GHT et des directions communes ont par ailleurs considérablement modifié nos exercices professionnels, les rendant plus territorialisés et plus élargis sur leur périmètre de responsabilités.

Pourtant, c'est grâce au dévouement de tous les Directeurs de la FPH que le système de santé a pu tenir malgré la succession de crises. Il doit être souligné, reconnu et valorisé à la hauteur de nos responsabilités.

Ce nouveau mandat doit être celui de l'apaisement pour les directeurs et du soutien sans faille des pouvoirs publics à leur engagement inégalé. Il s'agit désormais de renouer avec ce sens et de porter haut les valeurs dont font preuve les Directeurs de la FPH. **C'est l'ambition du SMPS.**



Retrouvez le programme du SMPS en scannant ce QR code

ENGAGEMENT

Seul le SMPS défend l'existence et les spécificités de chaque corps de direction. Nous demeurons attachés à cette complémentarité qui fait notre force ainsi qu'à un alignement de tous les corps de Directeurs, sur le principe « *à responsabilités égales, reconnaissance égale* ».

Le SMPS promeut également une véritable GPMC des Directeurs et la mise en place d'une politique de QVT dédiée : accompagnement renforcé et individualisé tout au long de nos carrières, budgets pour l'amélioration de nos conditions de travail et développement de la prévention en santé.

Nous demandons en outre une redéfinition des règles d'avancement de tous les corps, passant notamment par :

- La suppression du quota d'accès à la hors classe des DH,
- L'élargissement des critères d'accès à la classe exceptionnelle pour les DH et les DS,
- La création d'un GRAF pour les D3S.

Enfin, La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une priorité pour le SMPS, notamment pour les accès aux chefferies et aux postes à hautes responsabilités.

EFFICACITÉ

La méthode du SMPS se fonde sur des **résultats concrets** acquis ces dernières années tels que la revalorisation des DS, la suppression du critère de l'âge pour permettre l'accès à la hors classe des DH ou le soutien individuel de nos collègues.

Fidèle à nos valeurs et à l'attachement au service public, les objectifs du SMPS demeurent ambitieux, pragmatiques et concrets en faveur du système de santé et de la défense de ses Directeurs.

L'efficacité c'est également défendre une simplification accrue de nos modes d'exercice à travers une réglementation moins contraignante et plus adaptées à la réalisation de nos missions, dans l'intérêt de nos établissements et des usagers.

PROXIMITÉ

Nous avons la conviction que les solutions innovantes de demain viendront des acteurs de terrain. Cette proximité s'exprime dans le réseau d'entraide d'élus et de professionnels engagés que constitue le SMPS pour soutenir les collègues dans leurs fonctions.

L'amélioration de nos conditions de travail nécessite également un meilleur accompagnement des collègues tout au long de leur carrière, a fortiori dans les situations les plus complexes et les plus susceptibles de générer des risques psycho-sociaux.

Nous souhaitons assurer une meilleure sécurisation des parcours professionnels par le biais d'un accompagnement renforcé, notamment dans les moments clés comme les prises de poste ou les fins de détachement.

**POUR LA RECONNAISSANCE DES DH, D3S ET DS,
POUR LE RESPECT DE NOTRE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL,
POUR DES ÉLUS DE PROXIMITÉ ET PROCHES DE VOUS,
AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, VOTEZ SMPS !**

« QU'EST-CE QUE LA CCN ? »

Le CCN est une instance de dialogue, de concertation et de revendication représentant les personnels titulaires et contractuels des trois corps à gestion nationale de la FPH : les DH, les D3S et les DS.

Ses membres s'expriment sur les conditions de travail, la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences des corps de Directeurs, sur la formation professionnelle (initiale et continue), sur l'égalité professionnelle ainsi que sur les questions générales touchant aux mobilités.



1
CATHERINE LATGER
DIRECTRICE
CH COMPIÈGNE-NOYON



2
KELVIN BACHELLET
DIRECTEUR-ADJOINT
CHU REIMS



3
CÉLINE LAROCHE
DIRECTRICE DES SOINS
GHT COEUR-GRAND-EST



4
NICOLAS SAVALE
DIRECTEUR-ADJOINT
CHU CLERMONT-FERRAND



5
LOUIS-VLADIMIR
VANDERMEERSCHEN
DÉLÉGUÉ NATIONAL
SMPS



6
MARIE-CÉCILE DARMOIS
DIRECTRICE
CH CRÉPY-EN-VALOIS



7
VALÉRIE CORRE
DIRECTRICE DES SOINS
HOSPICES CIVILS DE LYON



8
AURÉLIEN VAUTARD
DIRECTEUR-ADJOINT
CH CHARLES PERRENS
(BORDEAUX)



9
MATHIEU ARNAUD
DIRECTEUR
EHPAD RÉSIDENCE BAYARD
(LES ABRETS EN DAUPHINÉ)



10
URIELLE DESALBRES
DIRECTRICE-ADJOINTE
CH D'AUBAGNE



11
DENIS DIONNET
DIRECTEUR DES SOINS
CH ALPES-ISÈRE
(ST EGRÈVE)



12
SÉVERINE LABOUE
DIRECTRICE
GH LOOS-HAUBOURDIN



13
DIANE PETTER
DIRECTRICE GÉNÉRALE
CH POISSY
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



14
PASCALE MOCAER
DIRECTRICE GÉNÉRALE
CHU LIMOGES



15
RONAN SANQUER
DIRECTEUR-ADJOINT
CHU BREST



16
CÉLINE GUILLAUD
DIRECTRICE DES SOINS
CH SAINT-NAZAIRE



17
SARAH RODRIGUEZ
DIRECTRICE-ADJOINTE
EPSOMS/EPISSOS
AMIENS



18
SAMUEL ROUGET
DIRECTEUR-ADJOINT
CHU TOURS



19
LUCIE LIGIER
DGA
CHU DIJON



20
NATHALIE SEIGNEURIN
DIRECTRICE-ADJOINTE
HOSPICES CIVILS DE LYON



21
XAVIER MOREL
DIRECTEUR-ADJOINT
GH BRETAGNE-SUD



22
STÉPHANE BERNIAC
DGA
CHU MARTINIQUE



23
VALÉRIE BOUGEARD
DIRECTRICE DES SOINS
CHU NANTES



24
SYLVIE SCHRUB
DIRECTRICE
EHPAD FAUVILLE-EN-CAUX &
GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE



25
CHRISTIAN SOUBIE
DIRECTEUR
CH LIBOURNE



26
SERGE MORARD
DIRECTEUR-ADJOINT
CH SAINT-NAZAIRE



27
VALÉRIE DOUVILLE
DIRECTRICE DES SOINS
GHT ATLANTIQUE 17
(LA ROCHELLE)



28
NATHALIE PATTE-QUINTELIER
DIRECTRICE-ADJOINTE
GH ARTOIS-TERNOIS
(ARRAS)

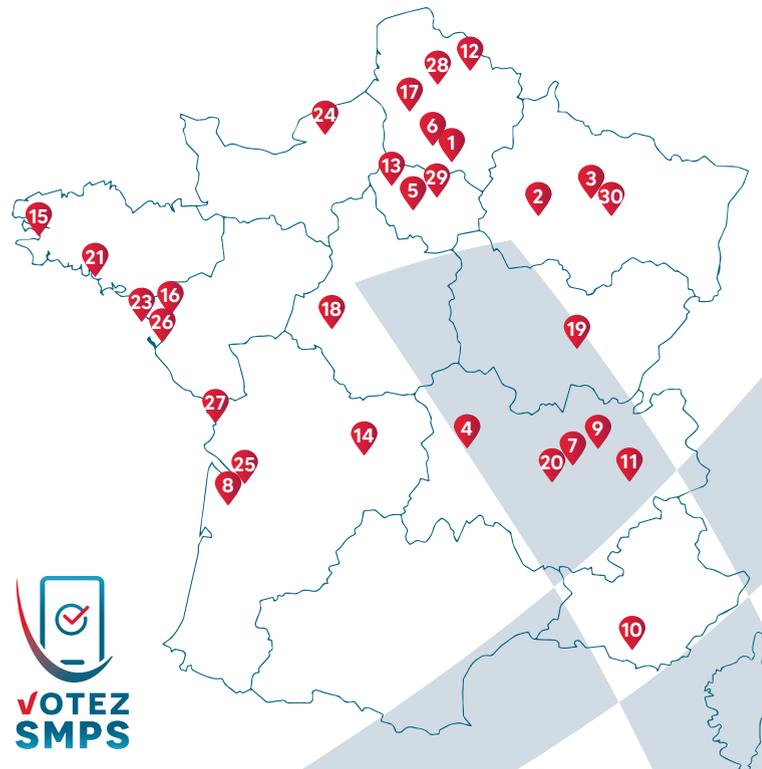


29
DELPHINE LUX
DIRECTRICE-ADJOINTE
APHP



30
JÉRÔME GOMINNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GHT COEUR-GRAND-EST

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : **22**



Pour la reconnaissance des DH, D3S et DS,
Pour le respect de notre qualité de vie au travail,
Pour des élus de proximité et proches de vous,

AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, VOTEZ SMPS !

